



VALEUR DU POINT D'INDICE : DES NEFLES !

Après une revalorisation de 0,5 % au 1er juillet 2009, la nouvelle augmentation du point d'indice 0,3 % au 1er octobre 2009 donne une revalorisation globale pour 2009 de 0,8 %.

Le ministre s'est contenté de justifier par la « crise », elle a bon dos, cette maigre revalorisation. Il n'a pas justifié les bonus des traders de la même façon ! Est-ce cela la notion de mérite que veut nous appliquer le ministre ?!

Les fonctionnaires ne sont plus pour le ministre qu'une simple variable d'ajustement d'une équation idéologique purement libérale. Ces objectifs vont bien au-delà des avantages que procure la désindexation du point d'indice sur l'inflation. **Dorénavant, l'évolution du traitement indiciaire des fonctionnaires est directement intégrée à la Révision Générale des Politiques Publiques au profit des plus fortunés !**

Avec plus de 30 000 postes supprimés en 2009, les fonctionnaires payent un prix très lourd et ont plus que financé cette maigre revalorisation : c'est donc bien "le travailler plus pour gagner moins" qui est appliqué, le tout permettant de financer le bouclier fiscal et ses 15 milliards d'euros annuels ainsi que les milliards d'euros versés aux banques, avec pour les usagers toujours moins de services publics, une dégradation de la qualité de ces services : avec une programmation de 34 000 suppressions d'emplois, les files d'attente risquent bien de s'allonger en 2010...

La spirale du décrochage du point d'indice sera reconduite par le ministre les années suivantes avec les mêmes effets si nous ne faisons rien ! (perte de pouvoir d'achat pour tous, rattrapage par le SMIC des grilles de catégorie C, affaiblissement du niveau des pensions)

La CGT qui n'a pas signé les accords salariaux du 21 février 2008, propose de renverser cette logique régressive avec :

- Une fixation du SMIC à 1600 euros bruts.

- La revalorisation du point d'indice à hauteur de l'inflation et le rattrapage de la perte subie depuis 2000.
- Une réindexation de la valeur du point d'indice sur le taux de l'inflation .
- Une réforme de l'outil de mesure de l'inflation pour une traduction réelle du coût de la vie.
- Une réforme de l'indemnité de résidence qui n'a que trop tardé !

Valeur brute mensuelle du point d'indice : 4,6072 euros

SPECIAL INFOS

Calendrier prévisionnel des payes 2010

MOIS	DATE DE REMISE	DATE VALEUR
JANVIER	25	27
FEVRIER	22	24
MARS	25	29
AVRIL	26	28
MAI	25	27
JUIN	24	28
JUILLET	26	28
AOUT	25	27
SEPTEMBRE	24	28
OCTOBRE	25	27
NOVEMBRE	24	26
(*)DECEMBRE	20	22

(*) Date traditionnellement avancée pour permettre le crédit des comptes avant Noël